

Accompagnement d'un projet de voie douce entre deux communes de départements voisins

> Villages d'avenir

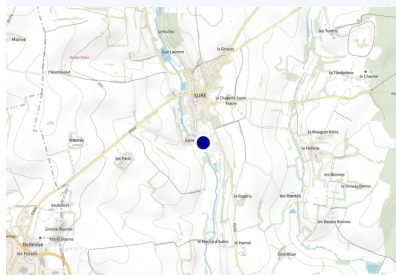


NORMANDIE

Orne (61)

Suré

Nombre d'habitants :
277



© IGN / Géoplateforme

LE PROJET

Lauréate Villages d'avenir, la commune de Suré (277 habitants) travaillait depuis plusieurs années sur un projet de création de liaison douce entre elle et la ville de Mamers (72) et s'interrogeait sur sa capacité financière à porter un tel projet.

Une étude de faisabilité technique et financière a été menée et approuvée par le conseil municipal de Suré le 14 octobre 2024.

Répondant à un besoin de sécurisation des trajets quotidiens entre les deux communes et à un enjeu de mobilité durable, le projet a finalement été inscrit dans le schéma cyclable de la ville de Mamers et approuvé par le conseil municipal le 12 novembre 2024.

En février 2026, les acquisitions foncières utiles au projet ont été formalisées.

Aussi, le projet a été inscrit au contrat de territoire spécifique à la commune de Suré signé le 19 décembre 2025 entre les présidents de la CC Maine-Saosnois (72), du département de l'Orne et de la région Normandie.

INGÉNIERIE MOBILISÉE

Mairie ; DDT 61; Sous-préfecture et Villages d'Avenir; ADI; Région

ACCOMPAGNEMENT

Commune limitrophe du département de la Sarthe (72), la commune ornaise de Suré avait le souhait depuis plusieurs années de construire une voie douce pour rejoindre la ville de Mamers (72).

Le chef de projet, avec l'appui de la sous-préfecture de Mortagne au Perche et de la DDT 61, a accompagné la commune pour mobiliser les sources de financement nécessaires auprès des partenaires. Le soutien de l'État au titre du Fonds Vert et de la DETR a été déterminant pour finaliser le plan de financement.

PLAN DE FINANCEMENT

**Accompagnement
d'un projet de voie
douce entre deux
communes de
départements
voisins**

> Villages d'avenir

Subventions

- Fonds vert : 88 290 €
- DETR : 47 488 €
- Région : 40 725 €
- Département : 57 500 €

Autofinancement

167 448 €

Coût total

401 451€ HT

VERBATIM

Bernard Michel

Maire

« Nous souhaitons ce projet pour des raisons de sécurité, pour les nouveaux piétons qui empruntent les bordures peu adaptées de cette route très fréquentées. Nous souhaiterions améliorer le lien entre les itinéraires de randonnées existants. C'est un atout supplémentaire sur le plan touristique. Nous avons chez nous des habitants qui travaillent à Mamers. Cette voie verte permettrait de rapprocher nos deux communes. »